RCS : CAHORS
Code greffe : 4601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAHORS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00137
Numéro SIREN : 342 730 470
Nom ou dénomination : ABIS

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2017 sous le numéro de dépôt 1915

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS ABIS AMBULANCES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 19 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 46100 FIGEAC — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 34273047000032 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2016

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH	1 220	AI	1 220
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	8 385	AK	8 385
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP	25 688	AQ 23 394	2 294
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	29 477	AS 28 183	1 294
	Autres immobilisations corporelles	AT	535 089	AU 420 884	114 206
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	1 292	CV	1 292
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	601 151	BK 472 461	128 690
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	294 608	BY 8 697	285 911
	Autres créances (3)	BZ	49 357	CA	49 357
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	308 353	CG	308 353
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 775	CI	6 775
	TOTAL (III)	CJ	659 093	CK 8 697	650 396
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 260 244	1A 481 158	779 086

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉE CONFORME

SAGE Exports-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS ABIS AMBULANCES — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 622)	DA	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	227 513
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	55 490
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	291 388
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	9 709
	TOTAL (III)	DR	9 709
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	229 357
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	19 215
	Dettes fiscales et sociales	DY	221 381
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	8 036
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	477 989
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	779 086

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	477 989
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS ABIS AMBULANCES — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services *	FG	1 131 960	FH		FI	1 131 960
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 131 960	FK		FL	1 131 960
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	5 370
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	9 471
	Autres produits (1) (11)					FQ	16 772
	Total des produits d'exploitation (2) **(I)**					FR	1 163 573
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	227 708
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	43 663
	Salaires et traitements *					FY	577 491
	Charges sociales (10)					FZ	163 560
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	66 113
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	5 468
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	9 709
	Autres charges (12)					GE	966
	Total des charges d'exploitation (4) **(II)**					GF	1 094 679
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	68 894
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	13
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	4 488
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	4 501
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 263
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	4 263
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	238
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	69 132

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABIS AMBULANCES — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	300
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	300
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	8 240
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	8 240
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(7 940)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	5 702
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 168 374
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 112 884
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	55 490

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
PRODUIT CESSION IMMOB		300
VNC MAT TRANSPORT ACCIDENTE	8 240	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : État préparatoire.

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros Edité le 27/04/2017

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 779 086,13 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 55 490,31 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 27/04/2017 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de formation et de recrutement

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 1 220 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	*1 220*		*1 220*	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	*1 220*		*1 220*	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 601 151 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*9 604*			*9 604*
Immobilisations corporelles	*621 528*	*23 145*	*54 417*	*590 255*
Immobilisations financières	*1 280*	*12*		*1 292*
TOTAL	*632 412*	*23 157*	*54 417*	*601 151*

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 472 461 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	*452 525*	*66 113*	*46 177*	*472 461*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*452 525*	*66 113*	*46 177*	*472 461*

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fond commercial	*1 220*	*0*	*1 220*	*Non amortiss.*
Licence taxi	*5 336*	*0*	*5 336*	*Non amortiss.*
Agrements ambulance	*3 049*	*0*	*3 049*	*Non amortiss.*
Agenc.amenag.instal.	*25 688*	*23 394*	*2 294*	*de 5 à 10 ans*
Inst techn mat et out ind	*29 478*	*28 183*	*1 294*	*de 4 à 10 ans*
Materiel de transport	*515 788*	*406 628*	*109 160*	*de 3 à 4 ans*
Materiel de bureau inform	*19 301*	*14 256*	*5 045*	*de 1 à 10 ans*
TOTAL	*599 859*	*472 461*	*127 399*	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 350 741 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	*350 741*	*350 741*	
TOTAL	*350 741*	*350 741*	

3.4 - Provisions pour dépréciation = 8 697 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	*4 163*	*5 468*	*934*		*8 697*
Comptes financiers					
Total	*4 163*	*5 468*	*934*		*8 697*

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 42 106 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	*42 106*
Disponibilités	
TOTAL	*42 106*

3.6 - Charges constatées d'avance = 6 775 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 7 622 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*500*	*15,24*	*7 622*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*500*	*15,24*	*7 622*

4.2 - Provisions = 9 709 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	*8 537*	*9 709*	*8 537*		*9 709*
TOTAL	*8 537*	*9 709*	*8 537*		*9 709*

4.3 - Etat des dettes = 477 989 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	*229 357*	*229 357*		
Fournisseurs	*19 215*	*19 215*		
Dettes fiscales & sociales	*221 381*	*221 381*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*8 036*	*8 036*		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*477 989*	*477 989*		

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 147 015 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	*138 979*
Autres dettes	*8 036*
TOTAL	*147 015*

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 131 960 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	*1 115 474*	*98,54 %*
Produits des activités annexes	*16 486*	*1,46 %*
TOTAL	*1 131 960*	*100,00 %*

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 5 702 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	*68 894*	*5 702*	*63 192*
Résultat financier	*238*		*238*
Résultat exceptionnel	*-7 940*		*-7 940*
Participation des salariés			
TOTAL	*61 192*	*5 702*	*55 490*

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	*2*	
Agents de maitrise & techniciens		
Employés	*1*	
Ouvriers	*16*	
Apprentis sous contrat		
TOTAL	*19*	*0*

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 42 106 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	*42 106*
Etat produit a recevoir(4487000)	*26 754*
Etat taxe salaire(4487100)	*5 258*
Divers produits a recevoi(4687000)	*10 094*
TOTAL	*42 106*

8.2 - Charges constatées d'avance = 6 775 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat. d'avance(4860000)	*6 775*
TOTAL	*6 775*

8.3 - Charges à payer = 147 015 E

Charges à payer	Montant
Dettes fiscales et sociales :	*138 979*
Dettes provisionnees cp(4282000)	*22 580*
Remun chges a payer(4286000)	*80 000*
Org. sociaux ch. a payer(4386000)	*32 000*
Etat charges a payer(4486000)	*4 399*
Autres dettes :	*8 036*
Divers charges a payer(4686000)	*8 036*
TOTAL	*147 015*

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 — Présenté en Euros — Edité le 27/04/2017

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois	31/12/2012 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	*7 622*	*7 622*	*7 622*	*7 622*	*7 622*
b) Nombre d'actions émises	*500*	*500*	*500*	*500*	*500*
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	*1 131 960*	*1 130 488*	*1 112 707*	*1 178 427*	*1 016 147*
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	*133 012*	*103 699*	*96 629*	*45 790*	*73 962*
c) Impôt sur les bénéfices	*5 702*	*2 117*	*2 022*	*2 775*	*2 871*
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*127 310*	*101 582*	*94 607*	*43 015*	*71 091*
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*55 490*	*34 331*	*34 190*	*27 897*	*16 357*
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*255*	*203*	*189*	*86*	*142*
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*111*	*69*	*68*	*56*	*33*
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	*19*	*18*			
b) Montant de la masse salariale	*577 491*	*594 349*	*569 056*	*617 075*	*485 985*
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	*163 560*	*181 866*	*179 264*	*204 100*	*171 665*

Observations complémentaires

ABIS
Société par actions simplifiée au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 19 Avenue Général de Gaulle
46100 FIGEAC
342 730 470 RCS CAHORS

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2017

Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2016, l'activité de la Société a été la suivante :

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 131 960 euros contre 1 130 488 euros lors de l'exercice précédent.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2016, date de clôture du dernier exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Stabilité de l'activité.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 131 960 euros contre 1 130 488 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 31 613 euros contre 25 607 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 23,45%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 227 708 euros contre 223 329 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 43 663 euros contre 42 089 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 577 491 euros contre 594 349 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 163 560 euros contre 181 866 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -10,06%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 19 personnes contre 18 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 81 290 euros contre 76 902 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 966 euros contre 2 006 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 094 678 euros contre 1 120 541 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 68 895 euros contre 35 554 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 238 euros (-288 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 69 133 euros contre 35 266 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :
- du résultat exceptionnel de -7 940 euros contre 1 183 euros pour l'exercice précédent.
- d'un impôt sur les sociétés de 5 702 euros contre 2 117 euros pour l'exercice précédent,

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 55 490,31 euros contre un bénéfice de 34 330,75 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 779 086 euros contre 784 751 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 55 490,31 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	55 490,31 euros
A titre de dividendes Soit 110,00 euros par action	55 000,00 euros
Le solde	490,31 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 228 003,36 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 236 388,06 euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social à compter du 1er septembre 2017.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 55 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous vous rappelons que les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2013 : 10 000 euros, soit 20 euros par titre.
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 10 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2014 : 10 000 euros, soit 20 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 10 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2015 : 30 000 euros, soit 60 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Ces conventions sont décrites dans le rapport spécial de la Présidente prévu à l'article L. 227-10, alinéa 1 du Code de commerce.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fanny BETTEVY
Présidente



ABIS
Société par actions simplifiée au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 19 Avenue Général de Gaulle
46100 FIGEAC
342 730 470 RCS CAHORS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 55 490,31 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	55 490,31 euros
A titre de dividendes Soit 110,00 euros par action	55 000,00 euros
Le solde	490,31 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 228 003,36 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1er septembre 2017.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 55 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2013 : 10 000 euros, soit 20 euros par titre.
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 10 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2014 : 10 000 euros, soit 20 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 10 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2015 : 30 000 euros, soit 60 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 Juin 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Fanny BETTEVY

